



Place du Collège 1
1872 Troistorrents

Tél. 024 477 23 50
direction.eivi@edu.vs.ch

Aux parents des élèves de 8H-9CO-10CO

Troistorrents, le 27 juin 2024

Rentrée scolaire 2024-2025

Chers Parents,

Voici quelques informations utiles pour la rentrée scolaire 2024-2025 :

➤ **Abonnement de transport**

Les Commissions scolaires de chaque commune sont compétentes pour l'organisation des transports scolaires. Pour toute demande particulière, veuillez donc adresser un courriel à la personne compétente (Troistorrents : administration@troistorrents.ch / Val-d'Illiez : cassandra.cherix@illiez.ch / Champéry : szurkirchen@champery.ch).

Tous les élèves ayant droit aux transports (selon les critères définis dans les règlements communaux) **devront porter sur eux un titre de transport valable pour leur parcours**. En dehors du périmètre défini dans ledit règlement, l'élève n'a pas accès aux transports. Le règlement en vigueur pour chaque commune est consultable sur leur site internet ou auprès de chaque commune.

Pour la commune de Troistorrents, toutes les informations relatives aux transports scolaires seront communiquées par courrier au plus tard à la fin juillet. **Avant le début août**, il est inutile de contacter le personnel de la gare de Champéry ou de vous rendre sur place, ce dernier ne sera pas en mesure de vous répondre. Le dépliant concernant les horaires des trains et bus sera consultable au plus tard d'ici la fin juillet, via les canaux d'informations usuels (sites internet de la Communes et de l'EIVI). Aucun changement notoire n'est à relever sur ces horaires pour la rentrée scolaire. **A noter que ce dépliant ne sera plus distribué en tout ménage durant l'été**. Il peut toutefois être téléchargé et imprimé depuis les sites internet ou être retiré au guichet de l'administration communale.

La gare de Champéry (024 479 12 15 / gare.champery@tpc.ch) est ouverte du lundi au dimanche : 7h30-9h30/10h-12h/12h55-16h30.

➤ **Restaurant scolaire et étude de midi**

La fréquentation du restaurant scolaire est possible pour tous les enfants. Les courriers pour les inscriptions ont été distribués par la poste et les inscriptions étaient attendues pour le **14 juin 2024**. Pour une inscription tardive, veuillez vous adresser à notre secrétariat ou à la Direction d'école. Un repas labellisé « Fourchette verte » et « Cuisinons notre région » est servi (2 services) et une étude surveillée obligatoire est assumée par un-e enseignant-e du CO.

➤ **Matériel de l'élève**

Vu l'arrêté du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'interprétation de la gratuité de l'enseignement obligatoire et le règlement ad hoc, l'EIVI prend à sa charge les fournitures scolaires et les activités sportives et culturelles obligatoires qu'elle met sur pied pendant l'année.

En d'autres termes, l'école fournit à chaque élève un certain matériel en début d'année scolaire selon une liste qu'elle a établie et qui varie selon les degrés (par ex. : plume, stylo, effaceur, gomme, taille-crayon, surligneur, équerre, règle, classeur, chemise, dossier rigide). **Les élèves conservent le matériel déjà reçu** et continueront ainsi à l'utiliser. En cas de perte ou de dégât intentionnel, charge à l'élève et à ses représentants légaux de faire le nécessaire pour remplacer l'objet.

Ecole Intercommunale de la Vallée d'Illiez



Les cahiers et les livres seront, comme par le passé, distribués gratuitement, mais des frais pourront être perçus en fin d'année en cas de perte ou de détérioration. **Ils devront être doublés par vos soins.**

A charge des parents restent les **fournitures personnelles**, telles que :

- Sac d'école
- Trousse
- Doublures et étiquettes pour livres et cahiers
- Tablier en économie familiale et /ou vieux pull ou chemise en AC&M (selon les consignes des enseignants)
- Sac de sport
- Chaussures et habits pour activités sportives (y compris en extérieur)

➤ Divers

Le matin, les cours (périodes de 45 minutes) débutent à 7h32 et se terminent à 11h01 avec une récréation de 15 minutes. L'après-midi, ils débutent à 13h30 et finissent à 15h53 sans récréation.

La rentrée scolaire aura lieu le **lundi 19 août à 7h30**, dans la cour d'école. A 7h30, les élèves de 9CO se rendent en salle de gym pour un appel, puis les élèves de 10CO et 11CO.

Les listes de classes seront publiées sur notre site internet, en principe, au plus tard le vendredi 16 août 2024.

Vous trouvez d'autres informations sur le site Internet de l'école www.eivi.ch.

Tout en vous souhaitant déjà un bel été, je vous adresse, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction :

Frank Berrut
Directeur EIVI

Copie à

Mme Sarah Wassmer-Joris, Présidente de la Commission « Ecole obligatoire » de Troistorrents
Mme Cassandra Cherix, Présidente de la Commission scolaire de Val-d'Illiez
Mme Sophie Zurkirchen, Présidente de la Commission scolaire de Champéry